

Commentaires relevés sur les réponses à l'enquête « gendarmerie »

Etes-vous pour le maintien d'une gendarmerie à Saint Mamert ?

1. Les gendarmes vont disparaître de toute façon.
2. A quoi bon puisqu'il n'y a pas de gendarme !
3. Coût trop élevé pour les saint-Mamertois. Si l'Etat décide d'en faire un autre usage comme vous dites, par exemple, un centre d'accueil, je n'en veux pas.
4. Pas dans ces conditions.
5. Ouverture deux jours par semaine n'est pas suffisant.
6. Pas d'intérêt étant donné qu'on ne les voit pas. INVISIBLE dans notre commune.
7. Elle aurait du être financée par toutes les communes concernées dans le cadre d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique.
8. Si elle est à la disposition du citoyen 24 / 24.
9. Oui, si les conditions de fonctionnement sont différentes, c'est-à-dire un fonctionnement 24/24 pour la protection des citoyens. NON, dans les mêmes conditions qu'actuellement.
10. Pas dans les conditions actuelles.
11. Appelée à disparaître rapidement, le rattachement à l'Agglo de Nîmes devrait solutionner le problème.
12. Pas dans les conditions de fonctionnement ACTUEL.
13. C'est devenu un terrain militaire.
14. Il n'y a jamais personne quand on a besoin d'eux.
15. Réunir Saint-Chaptes et Saint-Mamert à la Calmette (maire ...).
16. A condition qu'elle reste ouverte toute la journée.
17. Si ouverte tous les jours.
18. Actuelle ou future, il faudra aller à Saint-Chaptes.
19. Oui, si elle reste ouverte tous les jours.

Etes-vous satisfait de son fonctionnement actuel ?

1. Quel fonctionnement ?
2. Obligation de s'adresser à Saint-Chaptes.
3. Une gendarmerie ouverte partiellement à ce prix ne sert à rien.
4. Pas assez d'ouverture en journée.
5. Pas suffisamment de permanences.
6. Pas assez visible dans le village, notamment pour les fêtes de fin d'année.
7. Non. Acte de présence. On envoie les citoyens à Saint-Chaptes pour tous problèmes rencontrés.
8. Les bureaux devraient être ouverts plus souvent.
9. Ouvertures insuffisantes.
10. N'est pas ouverte tous les jours et oblige les personnes à se rendre à Saint-Chaptes.
11. La seule fois que j'ai eu besoin de la gendarmerie, j'ai dû aller à Saint-Chaptes.
12. Ouvert 2 à 3 demi-journées par semaine.
13. Manque de présence avérée.
14. Pas assez de ronde dans les lotissements.
15. Plus de disponibilité – Plus de créneaux horaires.
16. La Calmette est au cœur des communes gérées par la gendarmerie.
17. Il n'y a pratiquement jamais personne.
18. La brigade de Saint-Mamert fonctionne comme toutes les autres unités avec certainement un manque de personnels et de moyens comme ailleurs.
19. Horaires inadaptés.
20. Car la gendarmerie est souvent fermée.

Pensez-vous que la future structure apportera une amélioration au fonctionnement actuel ?

1. Ce ne sera pas une gendarmerie mais des logements.
2. S'il n'y a pas plus de temps d'ouverture, cela ne sert à rien.
3. Il y a si longtemps qu'on l'attend, ne tardons plus !
4. Même fonctionnement, pas d'amélioration.
5. Je ne pense pas étant donné qu'ils ne font pas leur travail actuellement.
6. Si les règles de fonctionnement ne changent pas. Le rôle de la gendarmerie n'est pas seulement de faire des contrôles de vitesse ! et surtout de verbaliser.
7. Aucun changement utile.
8. A condition qu'elle soit ouverte toute la journée.
9. Dans quel état sont leurs logements actuellement ?
10. C'est mieux de vivre et de travailler dans des locaux adaptés.
11. Non, car les gendarmes ne sont à la gendarmerie que quelques heures par semaine.

Trouvez-vous que le fonctionnement actuel assure « la sécurité des personnes et des biens » ?

1. Des patrouilles seraient bienvenues.
2. Non, l'Institut Laïs a été attaqué en plein jour.
3. Pas du tout, ils sont absents.
4. Je ne vois pas comment. Il faut m'expliquer !
5. Interviennent après infraction ou délit. Aucune prévention de leur part.
6. Manque de passage dans le village et les lotissements.
7. 26 communes à gérer ??
8. Vaste question ! Les gendarmes doivent faire de leur mieux.

Une solution est-elle dans la multiplication des patrouilles de jour comme de nuit ?

1. Les patrouilles devraient se faire tous les jours.
2. Je ne connais pas les règles de fonctionnement actuel. Oui, si le but est la protection des personnes et des biens. Non, si le coût est disproportionné par rapport aux services rendus.
3. Je préfère de loin une surveillance vidéo comme beaucoup de communes ont fait.
4. Peut-être.
5. Oui des usagers. Véhicules, informatique, fraîcheur de leur locaux. En tant que victime, c'est horrible d'être reçu dans de tels locaux.
6. Notamment dans le respect du bruit lié au bricolage à n'importe quelle heure par certains habitants.
7. La présence des gendarmes dissuade les délinquants.
8. Pour multiplier les patrouilles, il faut avoir du personnel.

La vidéosurveillance en ligne peut-elle être une solution efficace ?

1. Efficacité en doute et libertés impactées.
2. Si elle marche.
3. A condition qu'elle fonctionne.
4. Pas assez satisfaisant.
5. Dans l'hypothèse où elle est reliée à un centre opérationnel 24 h / 24 h.
6. Non, si le but est la surveillance « Big Brother ». Les citoyens français sont suffisamment espionnés et surveillés.
7. Plus sûr et discret.
8. A condition du bon fonctionnement du matériel.
9. C'est la logique PURE.
10. Voir le résultat dans les villes équipées.

11. C'est certainement un complément efficace mais pas une fin en soi.
12. L'efficacité est possible, uniquement si le centre de télésurveillance est à proximité et non pas avec un délai d'intervention de 30' à 1 heure.

Commentaires hors cadre

1. Est-ce qu'un tel endettement est justifié dans le contexte incertain de l'avenir des communes ?
2. A quoi servent les impôts ? Il faut rechercher les causes de la déresponsabilisation de l'Etat.
3. Les conséquences financières doivent être explicitées. Nota : + 11 % d'augmentation sur la part du Département dans les impôts fonciers.
4. Quelles sont les conséquences financières d'une telle dépense ?